

## Résumé de l'analyse VOX de mars 2021: Complément d'enquête et analyse sur les votations populaires du 7 mars 2021

*Au moment de voter sur les trois projets le 7 mars 2021, le pragmatisme et des considérations personnelles sur les coûts et bénéfiques ont pesé plus lourd que les slogans: A la victoire étonnamment serrée remportée par l'accord de libre-échange avec l'Indonésie ont fait face deux défaites du Conseil fédéral et du Parlement. Des réflexions culturelles et un souci de sécurité intérieure ont conduit une majorité tenue de votant-e-s à se prononcer pour l'interdiction de se dissimuler le visage. Un motif important du Oui tient à la notion d'hostilité potentielle envers les femmes véhiculée par le niqab et la burqa – alors que les femmes se sont en majorité prononcées contre l'initiative. Concernant la seconde défaite des autorités, une nette majorité craignant pour la sécurité des données requérant une protection a voté contre la solution E-ID qui prévoyait de confier l'émission de la pièce d'identité électronique à des entreprises privées. Des réserves envers les multinationales ont été émises aussi en lien avec l'accord de libre-échange accepté de justesse par une majorité. La vision pragmatique des avantages économiques du libre-échange s'est imposée face à des doutes considérables inspirés par l'éthique environnementale quant à l'usage de l'huile de palme. Tels sont, les résultats de l'enquête menée auprès de 3'070 titulaires du droit de vote lors de l'analyse VOX de mars 2020. L'étude a été menée par gfs.bern et financée par la Chancellerie fédérale.*

[Un Oui de justesse à l'interdiction de se dissimuler le visage: première initiative réussie depuis 2014](#)

**Initiative populaire «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage» («Interdiction de se dissimuler le visage»)**

Une nette polarisation gauche/droite caractérise le mieux le schéma d'approbation de l'interdiction de se dissimuler le visage. Et cette approbation est allée bien au-delà du camp UDC. Partis de camps, droits des femmes, défense de la culture et protection contre la violence ont mené l'interdiction de se dissimuler le visage à la victoire.

Prenant le mot d'ordre de ces partis à contrepied, l'électorat PLR et du Centre a en majorité voté Oui. Dans le giron du PVL, plus d'une personne sur trois a voté pour l'interdiction de se dissimuler le visage – et même l'électorat du PS a placé un quart de ses voix sur le Oui. La moitié des indépendants est venue s'ajouter à eux. Le schéma d'approbation est en outre caractérisé par un net fossé intergénérationnel séparant aussi les genres: Les hommes ont voté Oui, les femmes Non. Les plus de 50 ans ont voté Oui, les moins de 50 ans Non. Les valeurs politiques et les arguments en faveur d'une Suisse protégeant sa tradition et soulignant sa sécurité intérieure ont fortement soutenu le Oui. Par son Oui, l'électorat a voulu en outre manifester sa défiance envers les représentant-e-s et les organisations en charge de l'Islam et des droits des femmes. Les principaux arguments du Non ont portés autour du statu quo suffisant quant à la sécurité, et autour de la question fondamentale de savoir si l'Etat doit aller jusqu'à édicter des règles d'habillement. Durant la campagne pour les votations, les deux camps ont revendiqué la défense des droits des femmes et la protection des femmes opprimées. De façon correspondante, les adversaires comme les défenseur-e-s du projet de loi se sont prévalus de ce motif. Au final, le message indiquant que la burqa et le niqab favorisent des modes de vie hostiles aux femmes est parvenu à convaincre même 42 % des votant-e-s en faveur du Non.

## Doutes quant à la protection des données et confiance réduite envers les émetteurs privés de l'E-ID

### Loi fédérale sur les services d'identification électronique («LSIE»)

Bien qu'une majorité parlementaire claire ait adopté la LSIE et ainsi défait la Gauche, la critique envers la loi provenant des milieux organisés sur le plan numérique a fait des adeptes aussi à l'extrême-droite et parmi l'électorat UDC avec respectivement 46 % de Oui. Une déferlante de refus a donc balayé la loi. Ce refus s'est retrouvé chez les sympathisant-e-s de presque tous les partis: La loi a reçu le plus important soutien des sympathisant-e-s du PLR et du Centre, dont environ 50 % ont respectivement voté pour cette loi. Le camp du Oui n'est pas parvenu à créer de la confiance envers cette solution privée. La décision a été relativement difficile, et ceux qui se sont décidés qu'au cours de la campagne ont voté de plus en plus contre le projet de loi. Ainsi une majorité de personnes n'a pas fait confiance aux fournisseurs privés de pièces d'identité numériques et ce groupe a plus que nettement rejeté le projet avec une part de Oui d'à peine 17 %. L'électorat souhaite à l'inverse une solution venant de l'Etat, aussi pour l'émission de l'E-ID, et qui aille au-delà du contrôle: Un argument derrière lequel s'est même rangé le camp des Oui et qui a réussi à convaincre 68 % des votant-e-s.

Du côté du Non, le vote a été moins l'expression d'une critique de la numérisation ou d'un manque de foi envers le progrès. Le camp du Non, motivé par des craintes sur la protection des données, même dans des temps de Corona qui suggèrent un progrès rapide dans la numérisation – n'a pas été disposé à accepter une solution risquée susceptible de provoquer des abus chez les fournisseurs privés.

## Les avantages économiques l'ont emporté sur les craintes environnementales

### Accord de partenariat économique avec l'Indonésie (Accord de libre-échange avec l'Indonésie)

Malgré une recommandation du Conseil fédéral et du Parlement, l'Accord de partenariat économique avec l'Indonésie (Accord de libre-échange avec l'Indonésie) n'est parvenu à s'imposer que de justesse. Il a été accepté avec 51,7 % de Oui.

Les partisan-e-s compris-e-s entre le Centre et la droite de l'échiquier politique ont majoritairement voté en faveur du projet de loi. Dans ces camps, les arguments économiques sont parvenus à s'imposer: les entreprises suisses vont profiter de l'accord car il leur simplifie l'accès à un marché très prometteur tout en respectant des normes environnementales. De même, pour ces partisan-e-s, l'accord sur le libre-échange avec l'Indonésie est important pour les relations étrangères de la Suisse. Le camp opposé, constitué principalement de sympathisant-e-s des partis de gauche, a souligné que l'accroissement probable de la production d'huile de palme allait nuire à l'environnement, que les normes environnementales de l'accord sont trop peu exigeantes, que la population indonésienne allait être exploitée et que la production intérieure d'huile de colza et de tournesol allait en pâtir. De manière correspondante, l'électorat suisse a fait la part des choses surtout entre le potentiel économique d'un accord avec l'Indonésie et la protection de l'environnement. Le potentiel économique de l'accord s'est finalement imposé, mais de justesse.

## Un profil de participation classique renforçant l'électorat âgé et les positions à droite de l'échiquier

### **La participation**

Aux votations suisses du 7 novembre 2021 ont participé, comme traditionnellement, les personnes intéressées par la politique et l'électorat plutôt aisé rattaché à un camp précis. Comparé aux deux autres votations de septembre et novembre 2020, tenues elles aussi pendant la pandémie de Covid-19, l'électorat situé à droite et les hommes âgés ont plus fortement participé. La combinaison de trois projets de loi jugés peu pertinents et d'une campagne menée avec une relative modération n'a dans l'ensemble mobilisé qu'un peu au-dessus de la moyenne.

## Informations générales

### Le projet VOX aujourd'hui

Après chaque vote fédéral, gfs.bern mène un sondage représentatif pour le compte de la Chancellerie fédérale et interroge environ 3 000 électeurs choisis au hasard. Les motifs pour et contre la participation et les décisions des électeurs nous intéressent. Avant chaque vote, gfs.berne prépare le questionnaire pour le sondage VOX en collaboration avec Dr. Sébastien Salerno. La structure de ce questionnaire s'aligne aux questionnaires des précédentes analyses consécutives de VOX/VOTO. Pour préserver la valeur des séries de données, seules les questions spécifiques au projet à voter (par ex. les arguments pour ou contre un projet) sont reformulées à chaque fois. L'élaboration du questionnaire est de la seule responsabilité de gfs.berne.

Depuis novembre 2020, l'enquête est menée en ligne et sur des questionnaires papier. Auparavant, les données étaient recueillies par téléphone auprès de 1 500 électeurs. Dans le contenu, l'accent est mis sur les questions relatives à la participation au vote, aux décisions de vote et aux arguments. Par ailleurs, nous posons des questions au sujet des attitudes de principe et de l'utilisation des médias au moment des votes. Les questions statistiques (par exemple, l'éducation et l'état civil, l'origine, les conditions de vie, etc.) constituent la conclusion de chaque enquête, car nous savons combien ces variables sont importantes pour le comportement des électeurs politiques.

Une fois l'enquête terminée, toutes les données sont anonymisées. Ni les noms, ni les adresses ou les dates de naissance ne sont disponibles dans l'ensemble de données à analyser. Les données de contact des participants à l'étude seront supprimées après achèvement de l'enquête. Il est donc impossible de tirer des conclusions sur des personnes individuelles. Les données sont publiées sous forme anonymisée et peuvent être téléchargées gratuitement sur le site [Swissvotes](https://swissvotes.ch). Ceci est également valable pour tous les anciens enregistrements et comptes-rendus de VOX.

### Qui finance les études de VOX ?

La Chancellerie fédérale suisse finance les études de VOX. Elle a lancé un appel d'offres public au nom du Conseil fédéral et a ensuite chargé l'institut de recherche gfs.bern de réaliser les sondages pour la législature en cours.

Toutes les informations relatives à l'étude VOX sont publiées sur <https://vox.gfsbern.ch/>

gfs.bern ag  
Effingerstrasse 14  
CH – 3011 Bern  
+41 31 311 08 06  
info@gfsbern.ch  
www.gfsbern.ch

Das Forschungsinstitut gfs.bern ist Mitglied des Verbands Schweizer Markt- und Sozialforschung und garantiert, dass keine Interviews mit offenen oder verdeckten Werbe-, Verkaufs- oder Bestellabsichten durchgeführt werden.

Mehr Infos unter [www.schweizermarktforschung.ch](http://www.schweizermarktforschung.ch)

**SWISS INSIGHTS**  
Institute Member

gfs.bern  
Menschen. Meinungen. Märkte.